

Court File Number

(Name of court)

Form 29C: Notice to Co-Owner of Debt

at Court office address

Recipient(s)

Full legal name & address for service — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

Lawyer's name & address — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

Payor

Full legal name & address for service — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

Lawyer's name & address — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

TO: (co-owner's full legal name and address)

A court case between the recipient and the payor has resulted in a court order requiring the payor to pay money to the recipient. The recipient or a person enforcing this order on the recipient's behalf has served me or my business with a notice of garnishment, claiming to intercept a debt that I or my business is supposed to owe and to pay to the payor. Under the law, a debt to the payor includes both a debt payable to the payor alone and a debt payable jointly to the payor and one or more other persons. According to my records or the records of my business, you are such an "other person" who shares in the debt that I or my business owe to the payor.

- ☐ In accordance with this notice of garnishment, I have paid out one half
☐ In accordance with a court order, I have paid out \$. . . . .
of the debt that I or my business jointly owes to you and the payor. This money is being held for 30 days by:
☐ the clerk of the court
☐ the Director of the Family Responsibility Office at (address) . . . . .

IF YOU BELIEVE THAT I OR MY BUSINESS HAVE PAID OUT MONEY THAT LEGALLY BELONGS TO YOU, you have 30 days from the service of this notice to serve Form 29G (dispute from co-owner of debt) and file it with the court. You can get a copy of this form from your own lawyer or from the court office. You must then serve a completed copy of this form on the following persons:

- (a) me or my business at the address given below;
(b) the payor and the recipient; and
(c) the clerk of the court or the Director of the Family Responsibility Office, depending on who is holding the money.

You can serve by any method set out in rule 6 of the Family Law Rules, including mail, courier and fax. Once you have served this form, you must then file it with the court with proof of service (Form 6B). The court may then hold a garnishment hearing to determine your rights.

IF YOU FAIL TO DO THIS WITHIN 30 DAYS, you may not later challenge the recipient's garnishment of the debt that I or my business jointly owes to you and the payor.

Signature of person making this notice or of person's lawyer
Date of signature

Typed or printed name of person or of person's lawyer, address for service, telephone & fax number and e-mail address (if any).

Numéro de dossier du greffe

(Nom du tribunal)

situé(e) au Adresse du greffe

Formule 29C : Avis aux cotitulaires de créances

Bénéficiaire(s)

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Payeur ou payeuse

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

À : (nom et prénom officiels et adresse du ou de la cotitulaire)

Le tribunal, à la suite d'une cause les opposant, a rendu une ordonnance exigeant que le payeur ou la payeuse verse une somme au ou à la bénéficiaire. Le ou la bénéficiaire ou la personne qui exécute cette ordonnance pour son compte nous a signifié, à moi-même ou à mon entreprise, un avis de saisie-arrêt visant une dette que moi-même ou mon entreprise sommes censés devoir au payeur ou à la payeuse et lui payer. Aux termes de la loi, une dette envers le payeur ou la payeuse comprend à la fois une dette qui n'est payable qu'à lui ou à elle ou qui l'est également à une ou plusieurs autres personnes. Selon mes dossiers ou ceux de mon entreprise, vous êtes une de ces «autres personnes» titulaires d'une partie de la dette dont moi-même ou mon entreprise sommes redevables au payeur ou à la payeuse.

- Conformément à l'avis de saisie-arrêt, j'ai payé la moitié
Conformément à une ordonnance du tribunal, j'ai payé. . . . . \$
de la dette dont moi-même ou mon entreprise vous sommes redevables conjointement, à vous-même et au payeur ou à la payeuse.
Cette somme est conservée pendant 30 jours par :
le greffier du tribunal
le directeur du Bureau des obligations familiales au (adresse)

SI VOUS CROYEZ QUE MOI-MÊME OU MON ENTREPRISE AVONS PAYÉ DES SOMMES QUI VOUS APPARTIENNENT LÉGALEMENT, vous disposez de 30 jours, à compter du moment où le présent avis vous est signifié, pour signifier la formule 29G (contestation du ou de la cotitulaire de la créance) et la déposer auprès du tribunal. Vous pouvez obtenir un exemplaire de cette formule auprès de votre avocat ou du greffe. Vous devez ensuite en signifier une copie dûment remplie aux personnes suivantes :

- a) moi-même ou mon entreprise, à l'adresse ci-dessous;
b) le payeur ou la payeuse et le ou la bénéficiaire;
c) le greffier du tribunal ou le directeur, selon celui qui conserve les sommes.

Vous pouvez effectuer la signification par n'importe laquelle des méthodes énoncées à la règle 6 des Règles en matière de droit de la famille, y compris par la poste, par messagerie et par télécopie. Une fois la formule signifiée, vous devez la déposer auprès du tribunal, avec une preuve de sa signification (formule 6B). Le tribunal peut alors tenir une audience sur la saisie-arrêt afin de déterminer vos droits.

SI VOUS N'AGISSEZ PAS DANS LES 30 JOURS, vous ne pourrez pas contester plus tard la saisie-arrêt, par le ou la bénéficiaire, de la dette dont moi-même ou mon entreprise sommes conjointement redevables à vous-même et au payeur ou à la payeuse.

Signature de la personne qui présente la motion ou de son avocat(e)
Date de la signature

Large empty box for signature and date.

Dactylographiez ou écrivez en caractères d'imprimerie les nom, adresse aux fins de signification, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique de la personne ou de son avocat(e) (le cas échéant)